

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 472 19 octobre 1978  
Quinzième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:  
Gilbert Baechtold  
Rudolf Berner  
Claude Bossy  
Jean-Daniel Delley

472

# Domaine public

## Ce nucléaire qui mobilise les énergies

*L'énergie nucléaire est un outil démesuré, à la fois par les moyens financiers qu'elle nécessite et par les lourdes hypothèques dont elle charge les générations futures (déchets, démantèlement des centrales, conséquences génétiques). Mais il y a plus. L'énergie nucléaire a réussi ce tour de force de monopoliser l'attention à un point tel qu'elle obscurcit le débat sur la politique énergétique, qu'elle paralyse toute action dans ce domaine.*

*La crise pétrolière de 1972 avait fait naître un espoir, celui d'un réexamen de nos sources d'énergie et de nos modes de consommation, puis d'actions politiques décidées, propres à concrétiser la nécessité proclamée d'économie et de diversification.*

*Le pouvoir politique a préféré la tactique dilatoire et a confié à un groupe d'experts la tâche de concocter, bien à l'abri du débat public, une "conception globale".*

*Certes, le débat a eu et a toujours lieu; depuis cinq ou six ans l'énergie est l'un des thèmes de prédilection des moyens d'information; des partis politiques ont conçu des programmes. Plus concrètement, des organisations se sont attelées à la tâche et ont imaginé des solutions; le remarquable rapport de la Fondation suisse pour l'énergie témoigne du fait que les idées ne manquent pas. Quelques entreprises isolées, telle la Migros, ont fait la preuve qu'avec des moyens limités des économies d'énergie importantes sont possibles.*

*Manque le relais politique. Au niveau fédéral, tous les efforts se sont concentrés sur la révision de la loi atomique. Le projet d'article constitutionnel n'est toujours pas sorti des tiroirs. Pendant ce temps, la Confédération trouve 34 millions pour un programme européen de recherche sur la fusion nucléaire et 40 000 francs (quarante mille) pour développer, par Agence internationale de l'énergie interposée, les pompes à chaleur! Mais c'est un paysan vaudois qui, fin de semaine après fin de semai-*

*ne, se mue en démonstrateur pour les nombreux visiteurs intéressés par son installation de gaz de fumier; il ne s'est pas encore trouvé une école d'agriculture pour prendre le témoin.*

*Que dire des cantons, toujours prompts à jouer la grande scène du viol lorsque la Confédération veut agir, et qui peuvent faire beaucoup en matière d'économies d'énergie (lois sur les constructions, contrôle des installations de chauffage...)? Ils n'ont guère fait parler d'eux. On vient même de voir la Ville de Lausanne (voir plus loin), à l'occasion d'une révision des tarifs de ses services industriels, négliger d'introduire une taxation progressive: consommez plus, vous payerez moins!*

*Tout cela n'est guère encourageant et ce ne sont pas les 500 000 francs de Willy Ritschard destinés à convaincre le Suisse de fermer l'interrupteur et de tourner la manette de son radiateur qui nous rendront optimistes. Faudra-t-il un nouveau goulot d'étranglement pétrolier pour qu'enfin les actes se précisent? A moins qu'après tant de temps perdu le nucléaire s'impose tout naturellement comme la dernière solution possible...*

VAUD

## L'arithmétique à Martin

Les Services Industriels de Lausanne viennent de se faire une très efficace contre-publicité, avec la complicité plutôt involontaire de M. Prix.

Dans une circulaire expédiée en mai dernier aux abonnés, M. Paul-René Martin, municipal radical, annonçait benoîtement que "les tarifs d'électricité comporteront une augmentation de 4,5 pour cent destinée à compenser la hausse du prix de l'énergie". Sur la même circulaire, une (im)précision inquiétante: "Un certain nombre d'abonnés constateront des différences

• SUITE ET FIN AU VERSO

VAUD

## L'arithmétique à Martin

parfois importantes en plus ou en moins entre l'ancienne et la nouvelle facturation. Cela résulte du remplacement de tarifs très divers par une tarification unique simplifiée".

Certains abonnés avaient eu la curiosité de calculer d'avance ce que cette simplification allait leur coûter: ils arrivaient couramment à des augmentations de plus de 40 pour cent; ils interpellèrent — en vain — les SI eux-mêmes, le M. le rédacteur de "24 Heures", les consommatrices et M. Prix.

### Consommez plus, et pensez moins

A l'heure actuelle, les nouveaux bordereaux affluent chez les chers abonnés, qui réalisent les "avantages" du nouveau système. Résumons, notamment à l'intention des Genevois qui vont aussi au-devant de nouveaux tarifs et ne semblent pas trop s'inquiéter.

(1) Le nouveau tarif unique des SIL remplace toutes les anciennes structures de tarifs; il comprend une taxe d'abonnement bimestrielle (Fr. 15.—) et une taxe de consommation de 23c. l'unité pour les 250 premiers kWh et de 16.5c. pour les suivants. Pour les abonnés ayant un chauffe-eau électrique de 100 litres ou davantage, l'abonnement se monte à Fr. 21.— pour deux mois, et le kWh. est facturé à 6.5 c. pour la préparation d'eau chaude (de nuit) exclusivement.

(2) Ce nouveau tarif est donc dégressif, c'est-à-dire qu'il avantage les gros consommateurs et rend pratiquement vaine toute économie d'énergie électrique dans un ménage de 3-4 personnes, qui consomme environ 400 kWh en deux mois. Une belle incitation au gaspillage; qu'en pense M. Ritschard? et M. Babaïantz?

(3) Sur les 86 700 abonnés des Services In-

dustriels de Lausanne, 29 000 environ (33 pour cent) payeront moins avec le nouveau tarif, 36 000 (42 pour cent) subiront une augmentation inférieure à Fr. 15.— par bordereau bimestriel, et les autres, soit 21 700 (25 pour cent), auront à payer une hausse supérieure à ce montant. Ces derniers se recrutent surtout parmi les abonnés soumis à l'ancien tarif unique, TU, dont les SI ont promotionné l'idée depuis fort longtemps. Jolie récompense pour ceux qui avaient suivi les incitations des prédécesseurs de M. Martin!

(4) Sur les 57 700 ménages qui subiront une augmentation, 37 300 (65 pour cent) appartiennent à la catégorie des "petits consommateurs", laquelle compte au total environ 50 000 abonnés. Pour ces usagers modestes, l'augmentation n'est pas de 4,5 pour cent, mais bien de 40 à 50 pour cent, soit 9 à 11 fois plus importante qu'annoncé en termes peu clairs — sinon carrément trompeurs — dans la fameuse circulaire de mai.

### Pour six millions par an

Malgré le déficit persistant du Service du gaz (qui augmente d'ailleurs aussi ses tarifs en modifiant le mode de calcul), les SI versent à la commune de Lausanne un montant de 6 millions par an environ. En foi de quoi, les parlementaires du Conseil communal se sont laissés convaincre par les arguments des gestionnaires des SI, en dépit d'une motion de la gauche qui les combattait...

Mais l'affaire pourrait bien n'être pas terminée! S'il prenait à quelqu'un de remuer ciel et terre pour contester la circulaire qui parlait de plus 4,5 pour cent? S'il venait à l'idée de nombreux abonnés de procéder à une autoréduction des factures, en les calculant selon l'ancien tarif? Ou, tout simplement, si le mouvement de désorganisation gagnait Lausanne, où les abonnés payeraient, non pas à l'aide des nouveaux bulletins bleus, mais par un bon vieux simple bulletin vert rempli à la main?

Autres questions enfin, qui ressemblent moins à des hypothèses et attendent des réponses claires et précises:

— Quelle part le prix des engagements nucléaires d'EOS représente-t-il dans la "hausse de l'électricité qui remonte à 1975" achetée par les SI?

— Pourquoi avoir signé de si gros contrats pour la livraison de gaz naturel alors que dans le même temps, on fait tout pour décourager (tarif rébarbatif) la consommation de gaz, particulièrement pour le chauffage au gaz, qui reste sensiblement plus cher que le mazout alors qu'il serait hautement recommandable du point de vue écologique?

## Le Gotha du nucléaire

*L'Annuaire nucléaire suisse, édition 1978/79, vient de paraître, comme il convient dans les trois langues scientifico-nationales (allemand-français-anglais).*

*Dans cet "ouvrage de référence indispensable pour tous les spécialistes du nucléaire", on trouve les coordonnées et attributions des commissions, organisations, écoles, personnes et entreprises intéressées au nucléaire. A consulter l'impressionnante liste de tout ce qui légifère, surveille, gère, utilise, recherche, achète ou vend matériels et know how, on comprend que l'atome est bien la chose la mieux infiltrée dans les rouages de notre société, — particulièrement en Suisse alémanique! Dans le triangle Bâle-Baden-Zurich se trouvent non seulement les instituts de Villigen et Würenlingen, mais aussi les laboratoires de l'EPF-Z ainsi que les animateurs de consortium, les bureaux d'étude et les principaux fournisseurs...*

*En Suisse romande, en dehors des universités, on trouve quelques utilisateurs de radiations ionisantes, dans les hôpitaux bien sûr (radiologie et médecine nucléaire), et aussi dans l'industrie pour diverses applications (contrôles de pièces et de métaux dans l'horlogerie ou la*

construction mécanique, études à l'aide de radiotraceurs dans l'industrie alimentaire ou pharmaceutique).

Quant aux fournisseurs des centrales nucléaires, ils se recrutent, pour l'"engineering" comme pour la construction et l'exploitation, dans la grande industrie du Plateau suisse-allemanique, avec forte collaboration financière

et surtout technologique venant de l'Allemagne et des Etas-Unis. A titre d'information, voici les principaux fournisseurs des centrales en exploitation ou en construction (nous laissons de côté les "centrales prêtes à être réalisées" de Kaiseraugst et Graben et celles qui sont seulement "prévues" comme Verbois et Inwil).

	Centrales nucléaires			
	en exploitation		en construction	
	Beznau	Mühleberg	Gösgen	Leibstadt
Entrepreneur général	Westinghouse/ Brown Boveri	Brown Boveri/ General Electric	Kraftwerk Union (KWU)	Brown Boveri/ General Electric/ Elektrowatt
Réacteur	Westinghouse (eau pressurisée)	General Electric (eau bouillante)	KWU (eau pressurisée)	General Electric (eau bouillante)
Cuve	Le Creusot/Loire	Sulzer Frères	Sulzer Frères	Rijne-Schelde Verolme-Zware (PB)/ Sulzer Frères
Turbo-générateurs	Brown Boveri	Brown Boveri	KWU	Brown Boveri
Enceinte	Zschokke Wartmann	Giavanola/ Sulzer/Zschokke- Wartmann	Sulzer Frères	Sulzer Frères Zschokke Wartmann
Bâtiment, génie civil	C. Zschokke AG	Emch & Berger (Suisselectra-SBS)	"div. entreprises suisses"	Marti/Spycher
Tour de refroidissement			Balcke-Dürr AG	Hamon-Sobelco

prenait la plume, la semaine dernière dans "Le Peuple valaisan":

- "(...) Le cas de M. Taramarcas est exemplaire car il faisait douter de l'impartialité de la justice valaisanne et illustrait aux yeux de beaucoup de concitoyens le poids décisif de son influence personnelle et de celle de ses nombreuses relations. Sceptique, le citoyen pensait que l'on n'oserait pas toucher à un ancien chef de la Sûreté qui devait nécessairement bénéficier d'atouts vis-à-vis de ses employeurs. Connaisant M. Bender et sa rigueur, le même citoyen s'étonnait de la passivité du Département de justice et police et de sa confiance aveugle en un subordonné qui ne la méritait pas. (...) "Si nous avons été plusieurs à attacher une grande importance à "l'affaire Taramarcas" qui ne fait que commencer, ce n'est nullement pour atteindre M. Bender ou le Parti radical. Il s'agissait et il s'agit encore de débarrasser l'Etat de ceux dont la mission n'est pas de servir mais de se servir fût-ce en occupant l'Etat comme on prend possession de sa maison privée".

**BAGATELLES**

Sept petits éditeurs alémaniques viennent de publier un catalogue commun. La liste des livres édités permet de constater qu'il s'agit d'éditeurs de gauche qui disposent de plus d'idées que de capitaux. Leur nom: Bubenberg-Verlag, Edition etcetera, Lenos, Limmat Verlag, Rotpunktverlag (édition point rouge), Unionsverlag et Z-Verlag. Au total plus de 130 titres, dont une réédition de la brochure de James sur Pestalozzi, citoyen de la révolution. Il serait étonnant que ce texte n'ait pas été rédigé tout d'abord en français. Qui se chargera de le faire redécouvrir dans la version originale?

\* \* \*

Le directeur de la caisse maladie "Winterthurer Krankenversicherung KFW" a utilisé, dans son éditorial de septembre de la revue pour les assurés, "Plus", l'expression "Caisse de santé". A quand la réalisation effective ?

**VALAIS**

**Se servir de l'Etat comme d'une propriété privée**

La dernière "affaire" qui secoue le Valais — M. Albert Taramarcas, chef du Service cantonal du feu, a avoué avoir touché des pots de vin lors de fournitures de matériel de lutte contre l'incendie à l'Etat et aux communes — n'aurait pas été dévoilée au grand jour sans de nombreuses interventions de citoyens scandalisés,

sans les plaintes déposées par un avocat sierrois, et surtout sans la persévérance des rédacteurs de l'hebdomadaire du Parti socialiste, "Le Peuple valaisan", attachés depuis des semaines à démontrer publiquement les mécanismes de ces abus de pouvoir. Toute la lumière n'est pas encore faite, bien sûr, sur ces agissements frauduleux, mais d'ores et déjà des conclusions peuvent être tirées d'un épisode peu reluisant de la vie valaisanne, conclusions qui ressemblent du reste à celles qui s'imposaient lors de précédents scandales. C'est Lucien Rosset qui

## Dans les « zones libres » un nouvel esclavage à l'échelle mondiale

Des « paradis syndicaux » à l'usage des multinationales (ou des « transnationales », comme les nomme le bulletin d'information de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation et des branches connexes, numéro 8-9 1978, qui consacre une centaine de lignes à ce phénomène typique du capitalisme international). A l'heure où les centres de production désertent la Suisse, comment ne pas évoquer l'existence de ces « zones de libre production », de ces zones dites « libres », « régions industrielles particulières où la main d'œuvre est exploitée à bon marché, situées à proximité des aéroports et des ports en Asie, en Afrique, en Amérique latine, paradis syndicaux où les bénéfices des sociétés s'accumulent aux dépens des travail-

leurs, comme cela se passe dans les « paradis fiscaux » aux dépens de la population » ?

Un mécanisme fort simple. A l'origine des « zones libres », trois facteurs principaux, tels que les note l'UITA :

1. le développement rapide des techniques de production, de communications et de transports ;
2. la concentration du pouvoir (sur la technologie, les marchés, la finance) entre les mains des banques et de sociétés fonctionnant à l'échelle mondiale ;
3. la découverte, par de nombreux gouvernements, que le meilleur appât, pour les multinationales, est cette population pauvre, sous-alimentée, au chômage chronique, faite de travailleurs à bon marché, taillable et corvéable à merci.

Dans les « zones libres », une seule obligation pour les multinationales : exporter leur production ! Une obligation bien douce pour des patrons qui ne demandent que cela... A disposition, des travailleurs payés à un tarif bien

inférieur à celui consenti en Europe ou en Amérique du Nord. Mais cet « avantage » n'est pas le seul qui soit accordé officiellement par les Etats hôtes : pas de charges « sociales » pour les employeurs (assurances inexistantes), pas de démêlés avec des organisations syndicales — pour la bonne raison qu'elles n'existent pas, ou sont trop faibles pour imposer leurs conditions —, et le tout à l'avenant.

L'avenir des « zones libres » est garanti grâce au soutien des Nations Unies acquises semble-t-il à ce genre d'exploitation du tiers-monde : « l'Organisation pour le développement industriel (ONUDI) offre son aide aux gouvernements et aux sociétés multinationales pour planifier la production et les bénéfices à tirer de ces zones ; c'est même devenu une des principales activités de l'ONUDI, plus que jamais un organisme au service des patrons » ! Et les gouvernements intéressés d'Asie, d'Amérique du Sud et d'Afrique (après l'Egypte, le Sénégal, le Togo, la Tunisie et l'île Maurice, voici le Libéria, la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone et le Ghana) de se

## Double jeu du Conseil fédéral

Le récent débat sur l'acceptation d'un crédit de 200 millions au titre de l'aide au développement économique et commercial (DP 471) a rallumé, au Conseil national, une querelle déjà ancienne sur le rôle de la Suisse dans l'élaboration, au sein des Nations Unies, d'un « code de bonne conduite » à l'intention des sociétés multinationales.

La publication par la Déclaration de Berne d'un certain nombre de documents prouvant l'infiltration intéressée d'un certain nombre de multinationales suisses dans les organisations des Nations Unies (activité fébrile de l'ancien conseiller fédéral Schaffner et de la Division du Commerce pour empêcher l'adoption d'un code de bonne conduite) avait jeté un jour cru sur la prétendue

bonne volonté de la Suisse au chapitre du contrôle des activités commerciales et financières des sociétés en question.

Or le « message » publié depuis lors par le Conseil fédéral à l'occasion de la discussion sur cette « aide » de 200 millions insiste sur l'importance qu'il y a à atténuer les effets négatifs possibles des investissements dans le tiers-monde, citant à ce sujet le rôle bénéfique éventuel d'un code de bonne conduite élaboré par les Nations Unies (à notre avis — DP 464 « les multinationales à l'abri » — des dispositions d'une efficacité toute relative!).

Le Conseil fédéral joue-t-il sur deux tableaux ? D'une part, dépêchant, officiellement, fût-ce par mille détours, M. Schaffner au sein des cénacles onusiens compétents pour faire échouer la tentative de rédaction d'un « co-

de », d'autre part mettant l'accent sur les mérites d'une telle entreprise...

Malgré les dénégations officielles, l'existence de ce double jeu du Conseil fédéral est manifeste : l'ambassadeur Rothenbühler, de la Division du Commerce, ne répondait-il pas au directeur de Nestlé qui s'inquiétait de l'absence de la Suisse dans le comité d'experts consultés au sujet du code de bonne conduite : « Des sondages par voie diplomatique sont en train d'être effectués auprès du secrétariat général des Nations Unies qui ont pour but d'établir s'il est possible qu'un pays non-membre de l'ONU puisse avoir un expert dans ce groupe de travail ». Et l'ambassadeur Jolles, plus tard : « Nous avons en premier lieu engagé des sondages au sujet de M. Hans Schaffner qui, en sa qualité d'ancien conseiller fédéral, de vice-président du groupe Rey et actuellement d'administrateur de firmes suisses, pourrait

multiplier pour offrir à qui mieux mieux des avantages (exemptions fiscales, libre rapatriement des capitaux et des bénéfiques, suppression des droits de douane à l'importation, prêts à faible taux d'intérêt, bâtiments sur mesure, etc.) aux multinationales qui pourraient s'installer sur leur territoire pour conquérir les marchés mondiaux.

Et cette surenchère, signe de l'organisation d'un nouvel esclavage à l'échelon planétaire, se traduit par une débauche de slogans sur le marché international de la main d'œuvre. Choisissez! "Les travailleurs mauriciens sont adaptables et intelligents, l'offre est considérable, et les salaires vont de 0,13 à 0,24 dollars américains l'heure...", "La main d'œuvre au Nicaragua est abondante et bon marché". "Offre considérable de main d'œuvre bon marché et apte à la formation (en Thaïlande)". "Les taux de salaires en Malaisie sont parmi les plus bas de la région, on peut embaucher des ouvrières d'usine pour un dollar et demi par jour".

*avoir les meilleures chances d'être retenu par le Secrétaire général des Nations Unies..." Après des démarches et des pressions officielles si nettes, est-il décent de soutenir que la Suisse n'était pas partie prenante au travail de sape mené par M. Schaffner, ni concernée par ses prétendues activités "privées"?*

*En tout état de cause, la mission de M. Schaffner était claire, telle que définie par conduite patronnée par l'ONU, PDG tirait à peu près également les cordons de bonne conduite patronnée par l'ONU qui répartirait à peu près également les charges et les obligations — n'aurait sans doute guère de poids; il n'empêche que nous devons surveiller de près son élaboration si nous voulons éviter de graves dégâts; le mieux serait sans doute que les travaux traînent en longueur ou que le papier ne voie jamais le jour".*

Ou encore ces conditions tout à fait explicites publiées dans un dépliant vantant les avantages de la "zone libre" du Libéria, dépliant où on voit un ouvrier noir portant un casque et qui dit: "Prenez-moi! Je suis calé, je travaille sur, on peut compter sur moi, je ne coûte pas

cher; vous en trouverez beaucoup comme moi dans mon pays!" Aux dernières nouvelles, seuls les syndicats suédois ont entrepris des recherches sur les conditions de travail et les droits des travailleurs dans les "zones libres".

## VOYAGES

### Boucs et lions au Gabon

*Grand voyageur devant L'Eternel, Gilbert Baechtold revient d'un congrès au Gabon. Ses impressions ci-dessous en forme de "nouvelle"! Ce Gabon (cf "Canard enchaîné" du 23 août 1978) du président Bongo, au bord de la faillite (le FMI a fermé les robinets du crédit), ce Gabon exangue après l'expulsion de plus d'une dizaine de milliers de ressortissants du Bénin qui assuraient son essor commercial, ce Gabon dont le président vient malgré tout de s'offrir pour 58 millions de dollars un Boeing 747! (Réd.)*

*A Arthur Villard*

- Vous participiez à un congrès au Gabon?
- Dans le camp du 12 mars, près de Libreville.
- Enfermé?
- Non. Invité.
- Décrivez!
- Quelques kilomètres carrés cernés par une palissade et gardés par l'armée.
- Et encore?
- Au centre, dans une fosse, les trois lions du Président de la République. A côté le palais des conférences, plus loin, sur les hauteurs, nos villas.
- Quel genre de villas?
- La mienne était en verre.
- Un villa pour vous seul?
- Les autres délégués l'ont reniflée... puis sont repartis.

- Mauvaise odeur?
- Un bouc qui a profité d'une porte ouverte pour s'installer dans le salon. J'ai mis des heures à le déloger.
- Et comment?
- J'ai essayé l'intimidation: "Ici, couché!" (comme pour un chien). Quand il a sauté sur mon armoire, j'ai lancé de petits cris: "pittit, pittit, pittit" (comme pour un oiseau). Finalement, aimanté par du pain de banane, le bouc m'a suivi dans l'herbe sèche.
- Et ensuite?
- J'eus la visite du délégué grec qui prit ses quartiers dans ma villa.
- Dérechef?
- Jusqu'au soir seulement, je veux dire... jusqu'aux coups de feu.
- La révolution?
- Non! le bouc qui prenait son élan dans la nuit et fonçait contre nos vitres. Le Grec a pris peur.
- Et le Palais du Président?
- Trois hectares de marbre de Carrare (amenés par avion), toilettes en onyx, théâtre privé dans la cave... un milliard de francs suisses.
- Vous avez pris la parole?
- Je devais. Sur la misère en Afrique. Hélas, mon texte s'est envolé.
- Envolé où?
- Dans la fosse aux lions, sur le trajet menant au congrès. Le bouc m'a guetté, puis chargé par derrière. J'ai lâché mes feuillets.
- Pas de discours alors?
- Le gardien de la fosse a refusé d'aller retirer mes notes prises dans les moustaches d'un lion.
- Un échec politique?
- Sans doute.

**Gilbert Baechtold**

## Tintin au Congo ou main basse sur l'Afrique

Le dernier ouvrage de Jean Ziegler, *Main basse sur l'Afrique* (1), prolonge une réflexion sur l'impérialisme entamée dans *Une Suisse au-dessus de tout soupçon*. On retrouvera donc ici les grands thèmes d'une analyse déjà connue, qui mystifie largement les conditions de lutte politique possible, tout en tentant de mobiliser les bonnes volontés révolutionnaires sur le plan émotionnel.

Ni sociologue, ni spécialiste de l'Afrique, je ne peux donc apprécier que la cohérence interne de l'oeuvre. Et rendre compte du ton général de cette dernière. De ce point de vue, je retiens ici deux remarques.

Le regard de l'auteur sur les Africains, tout d'abord. Et ce regard, à la différence de celui qu'il portait sur les Suisses, amplement mais fraternellement révélés et dissimulés, est un regard froid, un regard blanc. Malgré le lyrisme de quelques passages, malgré l'évocation — qu'on peut apprécier diversement — de la misère dans ce qu'elle a de plus atroce, c'est une Afrique intellectuelle, d'intellectuels qu'évoque Ziegler. Certes, aux dimensions d'un continent largement divers et contrasté. Mais qui pour lui ne semble pouvoir exister par lui-même, hors de sa soumission à l'ordre capitaliste ou à son double inversé, le marxisme.

*Regard ethnocentrique donc, et que la bonne volonté charitable ou révolutionnaire ne peut dépasser. Regard doublement ethnocentrique parce qu'exprimé à son tour dans un certain nombre de concepts très sommaires, ceux qui précisément font le plus problème dans le marxisme, celui d'impérialisme tel que Lénine l'a fixé dans la vulgate orthodoxe, celui de nation, tel que Engels l'a arrêté et Staline défini. Ainsi tourne court une des réelles créations du livre, la notion de protonation, formation sociale "sui generis" dit-on, immédiatement assimilée à une pure création de l'impérialisme. Ce qui pour être vrai au départ est un peu court quand même, au regard de l'histoire passée et à venir.*

*Les problèmes posés par Ziegler sont d'une importance vitale.*

*Et le messianisme tiers-mondiste de l'auteur une position politique dont nous avons besoin pour rester éveillés.*

*Mais il est difficile d'engager une discussion sur des bases conceptuelles aussi fragiles, sur une vision finalement aussi mythique que celle qu'il nous propose.*

*Un livre de militant n'est pas un traité scientifique. Mais pas non plus une bande dessinée pour adultes, du moins pour des adultes avertis.*

1) Ed. Seuil. Collection Combats. Paris 1978.

## Le temps du savoir

Mon père, homme d'un grand idéalisme, avait souscrit vers 1924 au *Glossaire des patois romands*. Il est mort ce printemps, ayant eu le temps de recevoir les quelques dizaines de fascicules recouvrant les lettres A jusqu'à E.

Cinquante-quatre ans pour les cinq premières lettres de l'alphabet. Inutile de dire que je continuerai sa souscription. Mais j'ai calculé : au rythme actuel, il faudra un peu plus de 216 ans pour compléter l'entreprise. En ce qui me concerne, et si Dieu me prête vie encore vingt ans, j'ai bon espoir de voir la fin de la lettre G. Dieu toujours aidant, il se peut que l'arrière petit-fils ou petite-fille de mon arrière petit-fils ou

petite-fille, vers la fin du XXIIe siècle, puisse consulter les 300 ou 350 fascicules du glossaire complet — à supposer, bien sûr, qu'on parle encore français à cette époque ! Un glossaire qui aura la particularité de traduire en une langue légèrement désuète des patois qui ne seront plus parlés par personne et qui pour la plupart n'ont jamais été écrits !

Bien entendu, tous les premiers "entrepreneurs" du Glossaire sont morts depuis longtemps, de même que les premiers souscripteurs. Ceux qui ont repris le flambeau se trouvent ralentis. les uns par la nécessité de racheter les premiers fascicules, les autres par celle de se mettre au courant, de prendre connaissance, sinon de chacune des deux millions de fiches qui ont été accumulées, du moins du plan d'ensemble...

On connait l'histoire de ce roi, qui commanda aux savants de son royaume une Histoire, qui lui permît de connaître le passé de son pays et du reste du monde, afin de mieux comprendre les hommes. Ils y travaillèrent 30 ans et revinrent avec douze in-folio de mille pages chacun. Le roi, qui avait vieilli, les pria de lui composer un résumé. Ils y passèrent encore 20 ans, et les quelques survivants revinrent, porteurs d'un seul gros in-quarto de 500 pages. Ce que voyant — si l'on ose dire ! il était plus qu'à moitié aveugle — le roi s'écria : "Je mourrai donc sans avoir connu l'Histoire des hommes... — Sire, répondit dans un souffle le plus vieux des savants, je puis vous la résumer en quelques mots : ils naquirent, ils vécurent, ils moururent !" Et il expira.

Et c'est bien dommage que l'Histoire en question ait disparu : c'était, paraît-il, un monument d'érudition incomparable.

\* \* \*

Autre histoire de chez nous :

J'ai été boire un café, l'autre jour, invité par un de mes amis, homme simple autant qu'estimable. Nous avons parlé du pape. "C'est dommage qu'il soit mort si tôt, il avait une bonne tête !" a dit mon ami. Ajoutant d'un ton profondément pénétré : "Enfin... Au moins, il ne laisse derrière lui ni femme, ni enfants !"

Commentaire extraordinaire, dont je crois pouvoir dire qu'aucun journaliste, aucun commentateur ne l'a fait! Mais que Hugo n'aurait pas désapprouvé et dans lequel Michelet eût peut-être vu la voix même du Peuple!

J.C

#### POINT DE VUE

## Adresse à l'entreprise des PTT

Concerne: Votre lettre (36.6 BH/ba) du 11 septembre 1978 à M. K.A. LEHMANN.

Monsieur,  
Votre lettre en référence met mon père K.A. Lehmann en demeure d'installer au bord de la route une boîte aux lettres "conforme", en remplacement de celle existante, placée contre une porte à 10m de là. Mon père étant décédé depuis deux ans, cette injonction s'adresse en fait à ma mère, dame âgée de 72 ans.

La raison alléguée pour ce remplacement de boîte aux lettres est la "rationalisation".

Il y a peut-être 25 ans, j'ai eu le privilège de travailler pendant mes vacances d'été comme facteur aux Mosses. J'étais employé, nourri et logé par le buraliste et à ses frais. A l'époque, le travail postal était encore considéré comme un service. L'employé postal mettait un point d'honneur à le rendre le mieux possible, c'est-à-dire de manière un peu personnelle. On disait volontiers bonjour au facteur. Certains le retenaient même pour boire un verre. On ne parlait pas encore de rationalisation. On n'était pas, comme aujourd'hui, motivé uniquement par des bilans financiers.

Aujourd'hui, on empêche le facteur de faire 10m. hors de sa voiture pour aller vers une boîte aux lettres. Comme ça, on minimise le risque qu'il rencontre la personne destinataire du courrier. Il pourrait en effet avoir la tenta-

tion d'échanger quelques propos avec cette personne. Ce serait mauvais pour la rationalisation. Le facteur doit être le plus possible robotisé. Son rôle est ramené à celui d'un transporteur anonyme de papiers et cartons. Il doit être motorisé et, bientôt, un bras automatique fixé à son automobile enfilera le courrier dans la boîte aux lettres devant laquelle il s'arrêtera. On gagnera quelques secondes et ce sera plus rationnel. Bien sûr, les boîtes aux lettres conformes, les voitures postales et les automatismes de tous genres coûtent très cher. Il faut les amortir et pour que tout reste rentable, il faut diminuer les coûts d'exploitation, donc supprimer le plus de facteurs possible. Mais on est devenu très fort dans ce genre de calcul. On sait même le faire par ordinateur. On est des chefs.

Je crois que tout cet effort dit de rationalisation est parfaitement aberrant. Je crois même que le calcul de rentabilité qui lui sert de justifications est faux. Les nouvelles boîtes aux lettres, par exemple, ne permettent qu'une économie dérisoire de temps des employés postaux. Elles permettent par contre à des constructeurs de vendre de la tôle et des serrures. C'est probablement ça qui est déterminant. Avant, chacun pouvait se faire sa boîte aux lettres s'il en avait envie. Après tout, il n'y a pas besoin d'avoir étudié à la Sorbonne pour cela. Aujourd'hui, il faut que toutes les boîtes se ressemblent. Il faut que tout soit uniforme, gris, sans fantaisie. Le facteur n'est plus un lien entre les gens. Votre rationalisation en fait de plus en plus un "vecteur" dont l'existence et la fonction se traduisent par quelques trous dans une carte perforée.

J'ai suggéré à ma mère de garder son ancienne boîte aux lettres.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

P. Lehmann

NB. Réd. Mythes de la "rationalisation": on

comprendra que notre ami Pierre Lehmann ne s'en prend pas aux efforts consentis pour améliorer les conditions de travail des facteurs! Mais si les lecteurs de DP désiraient poursuivre une réflexion plus "terre à terre" sur l'activité des PTT, qu'ils se reportent au numéro de juin 1976 de "J'achète mieux" (Fédération romande des consommatrices) contenant une enquête sur les prestations postales dans notre pays (où se confirme du reste que la fabrication de nouvelles boîtes aux lettres a tenté une vingtaine d'entreprises plus ou moins spécialisées — avec l'impasse budgétaire, les subventions à la modernisation des boîtes aux lettres ont tari... mais avec les "bénéfices" annoncés dernièrement, on imagine que l'offensive va reprendre!)

## Dutti, le peuple et le capital

Puisqu'on parle beaucoup de Dutti, c'est-à-dire de Gottlieb Duttweiler, fondateur de Migros, (1888-1962), signalons que l'Institut Gottlieb Duttweiler, de Rüschlikon près de Zurich, a publié un "petit livre gris" contenant vingt-et-une citations en allemand, en anglais et en français du père de la famille M. Notons celle-ci, datant de 1940: "Le capital doit servir au peuple entier".

## Les socialistes et la gauche suisse

Les Juso diffusent un livre de plus de 300 pages de deux de leurs responsables, Hansueli von Gunten (1954) et Hans Voegeli (1951). Il s'agit d'une étude sur les rapports du Parti socialiste suisse avec les autres partis de gauche en Suisse de 1912 à 1977. Le premier tirage est de deux cents exemplaires. (Adresse utile: Juso CH, Case postale 2194, 3001 Berne). Le livre a paru en allemand et il coûte Fr. 20.—. Signalons que l'un des auteurs, Hansueli von Gunten, avait consacré un mémoire de licence à l'agriculture dans les programmes du Parti socialiste suisse.

## Récession et pleins pouvoirs patronaux : des ripostes légales

La "récession", dans notre pays, livre pieds et poings liés certaines catégories de travailleurs à leurs employeurs. La plupart des cas litigieux restent pourtant inconnus du grand public; et de temps en temps, mais de temps en temps seulement, les véritables rapports de forces à l'intérieur des entreprises apparaissent au grand jour; voyez par exemple les licenciements intervenus à Ecublens, il y a peu (DP 470)! On constate alors que si la tension sur le marché de l'emploi place les salariés sur la défensive et ne leur laisse que peu de moyens d'action face à leurs patrons, l'un des problèmes qui subsiste est une méconnaissance quasi-générale des ripostes légales prévues par la législation suisse sur le travail, insuffisante certes, mais tout de même pas inexistante.

Dans ces conditions, il faut saluer la dernière publication de la Confédération romande du travail, intitulée "Salariés: quels sont nos droits?"(1), une publication qui se propose, en quelque cinquante pages simples, débarrassées du jargon juridique en honneur, de faire le tour des dispositions légales en vigueur (Code des obligations, Loi fédérale sur le travail et ordonnances adéquates). L'ambition de la CRT dans ce travail qui vient vraiment à son heure: "Inciter les salariés confrontés à un problème avec leur employeur à être curieux, à effectuer une recherche, à ne pas accepter pour argent comptant les explications ou interprétations patronales, à utiliser au moins les ressources du droit". La "cible" de ce remarquable cahier de vulgarisation: les salariés non "couverts" par les conventions collectives, les employés du secteur privé évidemment, mais aussi le personnel d'hôpitaux n'ayant pas de "statut", des travailleurs de l'artisanat, des intérimaires, entre autres. Il est manifeste que de pareilles publications sont de nature à transformer efficacement le climat social helvétique. Et ce ne sont pas des mots en l'air!

Quelques exemples concrets des "rappels" publiés par les auteurs? Dans la perspective de la lutte pour l'aménagement de la semaine de travail en Suisse, ces normes qui situeront l'ampleur de la tâche qu'il reste à accomplir!

— Dans les cliniques et hôpitaux (y compris les établissements pour malades, maternités et pouponnières dirigés par un médecin), la durée maximum de travail est de 50 heures en moyenne annuelle, l'horaire hebdomadaire ne peut toutefois excéder 55 heures.

— Dans les hôtels et restaurants (cafés), la durée maximum du travail est de 51 heures pour les cuisiniers, les cuisinières et les pâtisseries, de 60 heures pour le personnel de service, de 57 heures pour les autres travailleurs (pour les petites entreprises — moins de cinq personnes sans compter l'employeur,

mais en ajoutant les membres de sa famille qui travaillent avec lui — la durée maximum du travail par semaine indiquée plus haut peut être dépassée de six heures au plus.

— Dans les salons de coiffure, la durée maximum de la semaine de travail, temps de présence inclus, est de 52 heures pour les travailleurs occupés dans les entreprises situées dans les localités de moins de 2000 habitants, de 50 heures pour les travailleurs des entreprises situées dans les autres communes (la durée du travail peut être prolongée d'une heure au plus lorsque c'est nécessaire pour achever le service à la clientèle).

1) Extraits du Code des obligations et de la Loi sur le travail, édités par la Confédération romande du travail et la Fédération chrétienne des employés de la Suisse. Adresse utile: 16 Chaudronniers, 1204 Genève.

RECU ET LU

## La grande vogue des journaux gratuits

*En Suisse romande, la vogue des "journaux gratuits" ne cesse, depuis quelques années de prendre de l'ampleur. Le véritable coup d'envoi (après Neuchâtel, avant Fribourg) avait été donné par un périodique genevois qui allait prendre possession du marché sans réaction des journaux de la place: "Genève home information" se développe régulièrement (on parle, dans les milieux généralement bien informés, d'un coquet bénéfice annuel, aux alentours du million de francs), jusqu'à tenter d'essaimer à Lausanne et environ ("Lausanne Informations"); d'où une violente réaction des éditeurs de Louvanna ("24 Heures" et "TLM") sous la forme d'un concurrent, "24 Cités". Depuis lors, les deux périodiques coexistent dans la capitale vaudoise sans plus de succès l'un que l'autre, semble-t-il, alors que la Municipalité lausannoise est saisie d'une motion demandant l'examen d'une formule de "journal gratuit officiel et communal", palliant certaines lacunes dans*

*l'information "parlementaire" de la presse du lieu.*

*Aujourd'hui, enfin, on parle beaucoup d'un futur périodique gratuit à naître dans le courant de l'année prochaine et qui couvrirait — entreprise considérable! — l'ensemble de la Romandie, à coups d'éditions cantonales (deux pour le canton de Vaud). Cette publication serait imprimée chez Roto-Sadag à Genève, lancée avec un certain nombre de journalistes venus de la "grande presse", et financée avec des millions d'origine moyen-orientale. On conçoit l'importance de la menace pour les journaux installés et qui vivent en grande partie des apports financiers de la publicité.*

*En fin de compte, nous l'avons fréquemment dit dans ces colonnes, la tentative la plus intéressante en ce domaine, la plus originale et la plus novatrice, est celle menée dans la région biennoise par "Biel-Bienne" (qui vient de publier un historique de son expérience): un hebdomadaire qui, sous le prétexte de "tourner" commercialement, ne sacrifie pas la partie rédactionnelle. Rare (dans le canton de Berne, d'autres projets de journaux gratuits sont à l'étude, dans la capitale et en "province")!*